



Divorce après 60 ans avec désaccord

Par **pixelle**, le **05/03/2015** à **14:58**

Bonjour,

je viens ici car mes parents divorcent,
ma mère demande le logement, et laisse le véhicule à mon père puis qu' elle n'a pas le permis.
Ils n'ont plus d'enfants à charger.

Mon père a reçu un courrier pour une tentative de conciliation.

Questions:

-A quoi ça sert?

Je pense que c'est pour mettre tout le monde d'accord.

sauf que mon père ne veut pas divorcer, du moins il ne comprend pas pourquoi elle veut divorcer alors que cela fais plus de 15 ans qu'ils font chambres à part et vivent comme des colocataires....

-Peuvent ils s'expliquer lors de cette conciliation?

-Mon père doit il être forcément représenté par un avocat?

-De plus il part à la retraite le 01/11/2015 pourrait-il demander a rester dans le logement au moins jusqu'à cette date?

Car il est stipulé sur cette lettre que concernant les parents:

- autorisation de résider séparément,

-attribution à l'épouse de la jouissance du domicile conjugal et du mobilier du ménage, à charge pour elle de régler les loyers et charges avec un délais de 2 mois à l'époux pour quitter les lieux, sous peine d'expulsion;

si je comprend bien ma mère devrait verser à mon père 2 mois de loyers et de charges afin qu'il retrouve un logement descend?

-l'expulsion dont il est question aurait lieu quand?